

# AVIS DU MAIRE

Monsieur le Maire informe la population que le Conseil Municipal se réunira, exceptionnellement, à la salle des fêtes le :

**VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2022 à 19 H 30**

## ORDRE DU JOUR:

- Délibération RPQS Collecte Déchets Ménagers
- Délibération Assainissement non collectif CCPV
- Délibération Tarif Concessions Cimetière
- Délibération Décisions Modificatives BP 2022
- Délibération Augmentation Location Parcelles Chasse
- Délibération Vente Parcelle Communale
- Délibération Défense Incendie
- Préparation Festivités de fin d'année
- Projet Indemnités Chauffage
- Convention Occupation Terrain Football
- Divers

Fait à Thury en Valois le 23 septembre 2022

Le Maire,  
Jérôme MARGOTTET

